

Domaine Industrie et Pharmaceutique

CREATION DE LABORATOIRES ET D'UNE ANIMALERIE DE PHENOTYPAGE DE SOURIS MODELES GENETIQUEMENT MODIFIEES

Dimensions et critères techniques :

2 500 m²

Critères normatifs :

Animalerie conventionnelle, animalerie EOPS animalerie avec pathogène, laboratoires associés (criblage, imagerie, PCR, ...), traitement des déchets, prise en compte de la réglementation OGM, BPL, GBEA ...

Objectifs

- Réaliser des travaux de conception architecturale, technique, réglementaire, sécurité, etc.
- Réaliser des travaux d'exécution complète des ouvrages concernés (travaux de génie civil, électricité, plomberie, etc.) et des travaux spécifiques et annexes

